Vos questions / nos réponses

désintoxication

Par Profil supprimé Postée le 24/02/2020 16:00

> bonjour je vous écrire depuis le Bénin. je suis âgé de 29 ans et additif au tramadol depuis 6 ans. Dans le but de soulager mes douleurs de rhumatisme le tramadol m'avait été conseillé malheureusement j'étais inconscient des effets de dépendances de ce produit et j'ai abandonné mes soins qui entre temps étaient la prise en chaque deux semaines l'injection d'un produit au nom de " Essencéline " qui faisait très mal. . Ma dose quotidienne est 12 0mg à de 900 mg minimum en intervalle de 6 mois. Conscient du dégât que ce médicament cause, j'ai essayer a plusieurs reprise de me sevrer moi-même , ce qui a été toujours impossible. Mais j'ai néanmoins puis retenu ma dose d'environ 900 mg plus ou moins depuis ce moment. Dans l’espoir de trouver une solution je suis tombé sur votre site après plusieurs années de recherche d'un moyen pouvant m'aider a rompre avec mon horrible quotidien , ce médicament qui a pris Control de ma vie. Y'a t-il possibilité de me faire sevrer puisque je suis africain ne disposant pas de visa et de moyen de payer les coûts du soins au cas ou cela sera au dessus de mes moyens? Merci de me répondre Svp .

Mise en ligne le 27/02/2020

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation vous fasse souffrir et que vous ayez envie d’arrêter définitivement le tramadol. Nous allons essayer de vous aider au mieux.

Il est possible de se sevrer de façon très progressive afin de limiter les symptômes de manque. Il nous parait important que vous puissiez en discuter avec le médecin prescripteur et de procéder à un sevrage pas à pas.

il est également possible d'arreter d'un coup. Dans ce cas, l'arrêt de ce médicament qui fait partie de la famille des opioïdes entraine des symptomes de manque qui peuvent durer généralement une semaine. C’est un moment difficile à passer mais qui n’est pas risqué pour la santé. Après cette période, il peut cependant persister une envie de consommer durant quelques semaines voire quelques mois. Nous vous joignons une fiche informative sur ces médicaments où vous trouverez de plus amples informations sur le sevrage dans la rubrique « dépendance ».

Nous n'avons pas connaissance des aides disponibles au Bénin. A distance, vous avez la possibilité d'acceder aux forums de notre site drogue info service et d'échanger par tchat par exemple avec un de nos écoutants.

Nos écoutants, soit par téléphone, soit par Chat sont disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous.

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service
- Les médicaments opioïdes